



# **Rapport de gestion de la Municipalité au Conseil général Exercice 2020**

Monsieur le Président du Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Conformément aux dispositions

- ✓ de la loi du 28 février 1956 sur les communes (état au 1<sup>er</sup> juillet 2013)
- ✓ du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (état au 1<sup>er</sup> juillet 2006)
- ✓ du règlement du Conseil Général du 18 août 2014

La Municipalité d'Aclens remet à votre approbation le rapport sur la gestion durant l'année 2020 ainsi que les comptes communaux au 31 décembre 2020.



## TABLE DES MATIERES

Table des matières .....	2
Billet de la syndique .....	3
Municipalité .....	4
Conseil général .....	6
Administration générale .....	7
Police.....	8
Eglise.....	8
Ecoles .....	8
Forets .....	9
Routes .....	10
service du feu .....	12
Déchets .....	13
Bibliothèque et boîte a lire.....	13
Finances.....	13
Bâtiments.....	14
Urbanisme.....	16
Police des constructions .....	16
Domaine, parcs et cimetièrre .....	16
Voirie.....	17
SEVA .....	18
SIVA.....	20
Eclairage public .....	20
Protection civile.....	20
Eaux, épuration.....	20
Social .....	21
Conclusions .....	22

## BILLET DE LA SYNDIQUE

L'année 2020 a été marquée par de nombreux changements et bouleversements ; à commencer par la pandémie mondiale du Covid qui a profondément modifié toutes nos habitudes et repères. Les vagues successives qui nous ont submergé et qui marquent encore aujourd'hui notre quotidien nous poussent à puiser dans nos ressources et à nous montrer forts et solidaires. En ces temps d'incertitude, il faut trouver le courage de braver cette situation et d'oser se réinventer et se réappropriier nos vies qui s'en trouvent chamboulées. On réalise aussi alors l'importance de toutes ces petites choses et moments de partage autour d'un verre, d'un repas ou lors de nos manifestations si chères à nos cœurs et qui rythment la vie de notre village. Nous espérons que l'année 2021 verra le retour de ces réunions et rassemblement où la convivialité pourra être retrouvée.

Maintenir les contacts, apporter des solutions pour coordonner les mesures sanitaires, soutenir nos commerçants et continuer de faire avancer les différents projets en cours au sein du village comme la réfection des chemins AF, la rénovation de notre salle polyvalente, l'entretien des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et la révision de notre PGA sont autant de défis que nous avons portés ensemble en cette année 2020.

La Municipalité adresse un grand merci à chacun de vous et à l'équipe du bureau communal qui contribuez à maintenir un cadre de vie de qualité au sein de notre village.

Sylvie Ciana, Syndique



# MUNICIPALITÉ

## ORGANISATION

Cette année, des modifications majeures sont intervenues au sein de la Municipalité. Mme Françoise Wüthrich a souhaité mettre un terme à sa fonction de Syndique au 31 mars 2020. Ensuite de l'élection complémentaire du 9 février 2020, Mme Sylvie Ciana a été élue tacitement à la Syndicature et M. Thierry Cornet a rejoint le Collège municipal.

- **Sylvie Ciana, Syndique :**  
Administration, bâtiments communaux, finances, écoles, parascolaire, police, déléguée SEVA - SIVA, membre du comité de direction (Codir) de l'ASIME, déléguée ARCAM, Tourisme ;
- **Fabrice Dunand, Vice-Syndic :**  
Eaux, épuration, protection civile, éclairage public, bornes hydrantes, collecteurs, grilles, délégué au conseil intercommunal de l'AIEV ;
- **Dani D'Ascoli, Municipal :**  
Services industriels, télécom, service du feu, routes, signalisation, membre du Codir du SIS Morget et délégué municipal de l'Avenir d'Aclens ;
- **Martin Jaquet, Municipal :**  
Urbanisme, police des constructions, voirie, délégué SIS Morget, membre du comité de direction SEVA ;
- **Thierry Cornet, Municipal :**  
Déchetterie, social, cultes, forêts, domaines et parcs, cimetière, assurances, délégué ASIME et ARASMAC.

## SEANCES DE MUNICIPALITÉ

43 séances de Municipalité ont eu lieu, les lundis soir à 18 h 15.

Toutes ne se sont pas déroulées en salle de Municipalité, certaines par visioconférence, d'autres dans diverses salles du four en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Peu de personnes ou sociétés ont été reçues en séance au vu de la situation, et aucune rencontre intermunicipalités n'a pu être organisée. Mais nous avons pu maintenir les contacts et les affaires ont continué d'être traitées malgré tout.

Les heures de vacation de chacun sont stables par rapport aux années précédentes.

## PRÉAVIS DÉPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

Le Conseil Général s'est réuni à 3 reprises durant l'année 2020 et s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

- Rapport de gestion et comptes 2019 ;
- Préavis 01-2020 concernant la vente d'une partie du DP 1003 à M. Ulas Ali et Mme Ulas Sylvie ;
- Préavis 02-2020 concernant le taux d'imposition 2021 ;
- Préavis 03-2020 concernant la demande de crédit de construction pour la réhabilitation et transformation du Casino ;
- Préavis 04-2019 relatif à un crédit d'investissement pour la réfection et l'entretien des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées ;
- Budget 2021.

## COMMISSION MUNICIPALE

Commission de naturalisation : suite au départ de Mme Françoise Wüthrich, c'est M. Thierry Cornet qui a rejoint la commission composée de Mme Paulette Vez et de M. Emmanuel Ciana dès avril 2020. Aucune audition en vue de l'obtention de la naturalisation n'a eu lieu en 2020.

# CONSEIL GÉNÉRAL

## BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL (LÉGISLATURE 2016 – 2021)

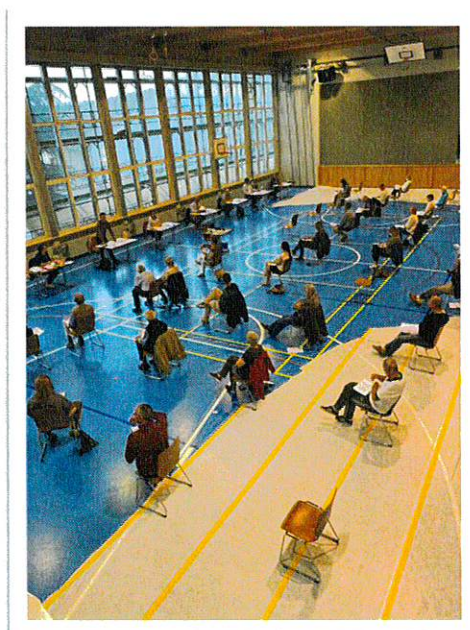
Président	Vincent Dornier
Vice-présidente	Françoise Genillod
Secrétaire	Nathalie Pahud
Scrutateurs	Olivier Raschèr Hugues Favey
Scrutateurs suppléants	Cécile Cornet Stéphane Dupuis

## COMMISSIONS DE SURVEILLANCE (LÉGISLATURE 2016 – 2021)

Commission des finances		Commission de gestion	
Jean-Louis Favre	Président	Isabelle Hauswirth	Membre
Eric Bally	Membre	Benoît Olivier	Membre
Lisette Favre	Membre	Rudolf Zweifel	Membre
Hugues Favey	Membre	Carole Ricbourg	Suppléante
Jeanne-Elise Lequint	Membre		
Norbert Wüthrich	Suppléant		

## COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS

Béatrice Zweifel	Membre
Hugues Favey	Membre
Gilbert Métrailler	Membre
Valérie d'Ascoli	Suppléante



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## PERSONNEL COMMUNAL

2020 fût une année de transition pour le poste de greffe et le personnel communal se compose comme suit :

- Greffe municipal : Mme Isabelle Goyi (80%), jusqu'au 30 septembre 2020 ;
- Ad interim assuré par Mme Nicole Joss du 15 septembre au 31 décembre 2020 ;
- Auxiliaire remplaçante au contrôle des habitants et aide au greffe : Mme Patricia Porchet (20%) ;
- Bourse communale : Mme Sylvie Faessler (55%) ;
- Contrôle des habitants – Bureau des étrangers et répondante pour la naturalisation : Mme Catherine Gander (40%) ;
- Employé communal titulaire : M. Jonathan Dupuis (100%) ;
- Employés communaux auxiliaires : MM. Roger Monnet et Johann Wirth.

## SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site de la commune [www.aclens.ch](http://www.aclens.ch) est mis à jour régulièrement par le personnel communal. Le planning d'occupation de la grande salle reste l'objet consulté très régulièrement ainsi que les différents règlements mis à disposition sur ce site.

## ARCHIVES

Maintenant que le système des archives est en place, un suivi régulier est fait. A ce titre, les archivistes sont intervenus 2 fois durant l'année.

## MANIFESTATIONS

2020 aura été une année bien vide et triste malheureusement. Par la force des choses, nous avons dû annuler toutes nos fêtes et rencontres.

## CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la commune d'Aclens compte 539 habitants.

Durant l'année, 55 arrivées et 65 départs ont été enregistrés.

3 personnes nous ont malheureusement quittées.

5 naissances ont eu lieu en 2020.

7 changements de domicile dans la commune.

2 citoyens ont obtenu la naturalisation suisse.

## POLICE

Nous pouvons toujours compter sur notre collaboration avec les Agents de Sécurité Publique (ASP) de Préverenges. Le rythme de leurs rondes a été adapté en fonction de la situation sanitaire et de la disponibilité des agents.

La gendarmerie reste également un soutien sur lequel nous pouvons compter, notamment lors de situations particulières comme l'arrivée impromptue de gens du voyage dans notre Zone Industrielle survenue à une reprise courant 2020.

## EGLISE



Nous faisons partie de la paroisse protestante de Lonay – Préverenges - Vullierens réunissant 8 villages. Nous avons 3 pasteurs qui officient à Aclens tout au long de l'année et ont tenu une dizaine de cultes dans notre église. Mesdames Ira Jaillet, Corinne Méan et Claudine Masson Neal.

2020 a été une année un peu spéciale pour les réunions œcuméniques qui ont été perturbées par la pandémie. Presque toutes se sont faites par internet, y compris les différentes cérémonies de Noël.

## ECOLES

Le nombre d'enfants à Aclens inscrit de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> Harmos était de 32 pour l'année scolaire 2020-2021.

Nos jeunes ont été (et le sont toujours) durement touchés par la pandémie. Au printemps, tout a été mis entre parenthèses avec l'interruption de l'enseignement en présentiel. Pendant 2 mois environ, tout un chacun a dû s'organiser pour poursuivre la scolarité des enfants à domicile. La rentrée d'août s'est faite tant bien que mal et les plannings ont évolué en fonction des mesures de confinement et autres règles sanitaires.

## FORETS

Les Municipalités d'Aclens et de Romanel-sur-Morges ont mis le projet de construction d'un refuge sur l'un des territoires communaux en attente. Le dossier reste toujours en cours d'étude.

La présence de déchets de particuliers sur le territoire communal a été plus remarquée cette année, il n'est pas toujours évident de retrouver les contrevenants.



En 2020, comme le martelage n'a pas pu se faire suite au confinement, les coupes de bois auront lieu en 2021.

Depuis 5 ans, en plus des stères vendus en bûches de 1 mètre, la commune propose du bois de feu livré par stère dans des big-bag ou en cageot, découpé en bûches de 33 cm. Au vu du succès de la vente, ce format est maintenu. Cependant, il est à noter que le bois de feu de la commune se fait de plus en plus rare, ce qui nous obligera, dans un avenir proche, à devoir acheter du bois d'autres communes avoisinantes pour offrir notre bois de feu.

Comme chaque année, la distribution des sapins de Noël a eu lieu à la mi-décembre. Nous avons distribué gratuitement 32 sapins. Tristement, le verre de l'amitié et la soupe aux pois n'ont pas pu être partagés...

## ROUTES

Bien que l'année 2020 fût une année marquée par la pandémie mondiale, nous avons tout de même pu, en collaboration avec nos ingénieurs et entreprises, procéder aux travaux projetés sur nos routes.

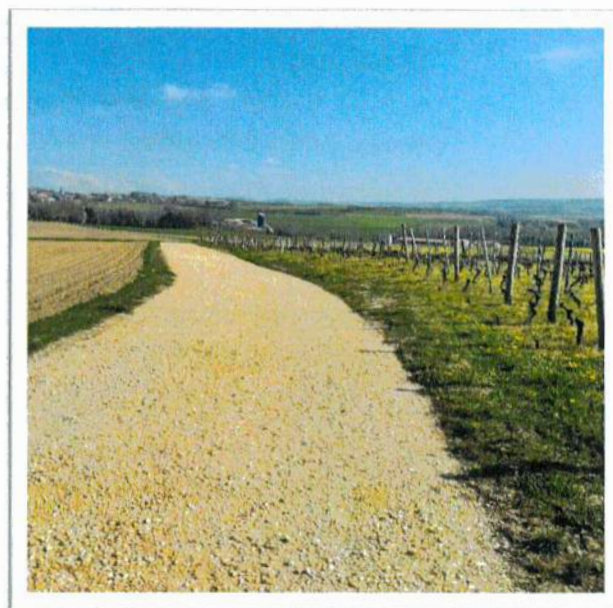
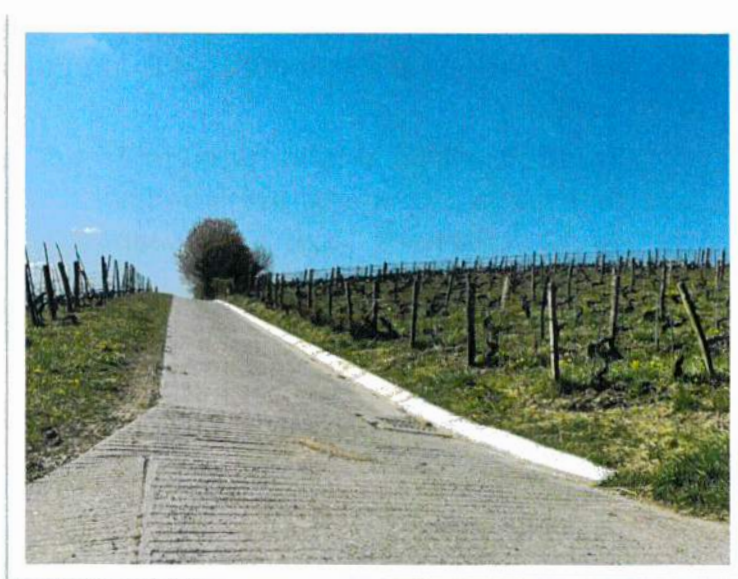
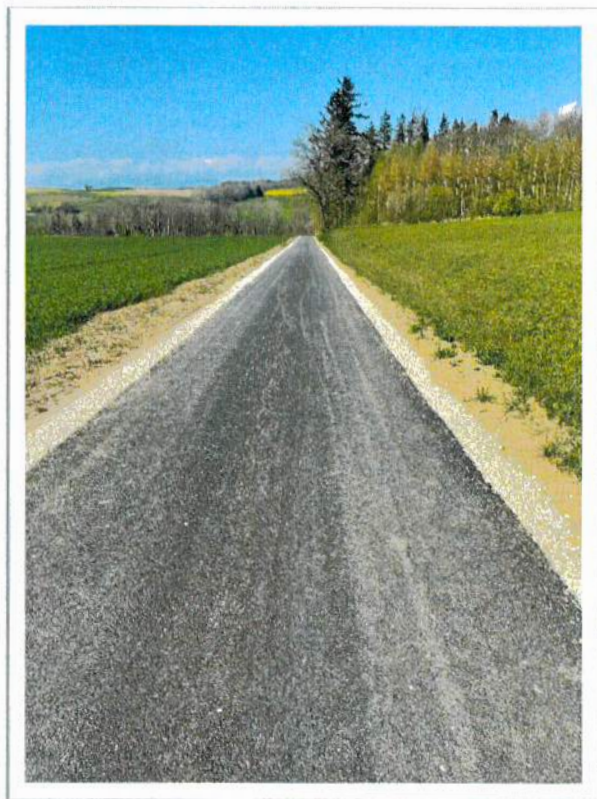
- Une étude avec la commune de Romanel-sur-Morges a été faite afin de créer deux nouveaux arrêts de bus sur la RC 151 à proximité de la ZI du Coteau, ceci afin de sécuriser les passagers avec des arrêts et trottoirs pour le bus ralliant Aclens à la gare de Bussigny en passant par la ZI. Le montant de ces travaux a été porté au budget 2020, et il est à noter qu'une subvention cantonale équivalente à 50% a été attribuée pour la construction d'un arrêt de bus. Les travaux ont démarré en 2020 et se finaliseront avec la dernière couche de goudron prévue au printemps 2021.



- La Municipalité utilise son radar sympathique qui est régulièrement déplacé sur les routes de notre territoire communal (ZI du Coteau comprise). Ceci permet d'effectuer des contrôles aléatoires et de signaler à la gendarmerie les cas d'excès de vitesse trop fréquents. A ce jour, nous avons des excès fréquents uniquement sur la Route de Romanel et la ZI du Coteau.
- Il est d'ailleurs prévu, avec le canton, de tester en 2021, un radar bruit afin de sensibiliser les usagers de la route aux bruits qu'ils émettent.



- La 1<sup>ère</sup> réfection de nos chemins communaux a débuté début 2020 et s'est terminée fin 2020. Il reste à valider les travaux avec le Canton et la Confédération afin de toucher les subsides. Le projet pour la phase 2 sera présenté courant 2021, au Conseil Général.



- La Municipalité a démarré, avec le bureau Mosini & Cavesiel, une étude afin d'améliorer la circulation au sein du village et ainsi réduire les nuisances sonores dues à l'augmentation du trafic depuis l'ouverture de la RC177. Le projet est en cours et sera présenté au Conseil général courant 2021/2022.

## SERVICE DU FEU

Le SIS MORGET, composé de 29 communes du district de Morges, représente une population de plus de 55'000 habitants et il est fort de 300 sapeurs-pompiers volontaires. Ce service est amené à intervenir en cas d'incendie, d'inondation, de dégâts naturels, de petits cas de pollution, de soutien sanitaire, etc. Il est composé de 7 organes d'intervention qui interviennent selon les missions qui leur sont dévolues.

En 2020, notre organe Senoge-Arenaz est composé des communes d'Aclens, Bremblens, Vullierens, du grand Echichens et Romanel-sur-Morges avec un effectif de 53 personnes, dont 6 nouvelles recrues. L'effectif reste assez stable depuis quelques années.

Le COVID a obligé le SIS Morget à se réorganiser et certains cours ou exercices ont dû être annulés pour 2020.

L'OI est tout de même intervenu à 38 reprises sur l'ensemble du territoire :

- 3 feux
- 11 alarmes
- 2 techniques (ascenseur)
- 8 inondations
- 2 sauvetages d'animaux, aide au portage
- 6 pollutions
- 2 feux d'arbre dus à la foudre
- 4 désincarcérations.

Le local pompier étant petit et notre organe devant quitter Colombier, le projet du local pompier à Aclens a été validé en 2020 par notre Conseil général, avec la condition que le SIS Morget nous garantisse un loyer sur 10 ans. Ceci a été fait par un courrier courant 2020. Aujourd'hui, plus rien ne s'oppose à la création du local à Aclens, dès lors que la voirie sera déplacée au Casino. La nouvelle caserne prendra alors forme dans nos locaux actuels de la grande salle.

Les travaux sont prévus pour fin 2021 et cette nouvelle caserne devrait être pleinement fonctionnelle en mars 2022 !

En raison du nombre élevé d'interventions en journée (44%), le nombre d'intervenants pouvant se libérer le jour devient problématique. De nouvelles pistes doivent être trouvées pour pouvoir garantir l'effectif des intervenants dans le futur, comme l'engagement des employés communaux, ce qui a été fait pour la commune d'Aclens, M. Jonathan Dupuis est d'ailleurs actif au sein du SIS Morget depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## DÉCHETS

Malgré des restrictions fédérales et cantonales, la déchetterie a pu rester ouverte avec des aménagements de personnel et des restrictions d'affluence. Merci à vous d'avoir joué le jeu.

Comme chaque année, un effort a été consenti afin d'améliorer l'organisation et le tri à la déchetterie ainsi que l'optimisation des transports. La récolte du plastique à corps creux fonctionne toujours bien et sera reconduite en 2021.

La société Valorsa située à Penthaz, récolte les déchets pour 101 communes, dont Aclens. L'entreprise compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. Son Conseil d'administration a été renouvelé en 2019 et il est composé de représentants de toutes les régions concernées. La commune d'Aclens possède 0.22% du capital-actions, montant défini en fonction du nombre d'habitants.

L'apéritif de fin d'année n'a pas pu être organisé à la déchetterie à la fin décembre pour tous les concitoyens suite aux restrictions du nombre de personnes pouvant se réunir.

## BIBLIOTHÈQUE ET BOÎTE A LIRE

Le Covid a apporté là encore son lot de chamboulements. Mmes Salm et Badel, après plus de 20 ans passés à gérer notre bibliothèque, ont annoncé leur souhait d'arrêter leur action bénévole de gestion. En effet, même si cette finalité était envisagée dans un avenir plus ou moins proche, la fin de leur activité a été précipitée avec l'arrivée du virus. Nous les remercions vivement pour leur engagement durant toutes ces années.

Une relève s'est mise doucement en place en fin d'année 2020 et nous espérons pouvoir vous apporter prochainement un magnifique projet porté par des gens motivés afin de lancer la continuité de notre bibliothèque qui date tout de même, rappelons-le, de 1866 !!

L'intérêt entre autres porté par la population à notre boîte à lire depuis son installation nous motive à croire qu'un renouveau est là et que les gens se remettent plus à lire.

## FINANCES

Un budget prudent avait été établi pour 2020 car toutes les retombées de la RIE III n'avaient pas encore pu être objectivées. Ceci nous a permis de maintenir la bonne santé financière de la commune et a eu comme autre bénéfice de nous permettre de faire face aux diverses retombées économiques dues à l'arrivée du Covid en cours d'année.

La marge brute d'autofinancement en 2020 est de CHF 365'248.-. L'endettement total par habitant était de CHF 950.- en 2019 et il est de CHF 6'062.- cette année.

## BÂTIMENTS

### AUBERGE COMMUNALE

De nouveaux tenanciers ont repris la gestion de notre Auberge en début d'année. Ils ont su s'adapter et relever ce défi et nous faire découvrir leur univers culinaire. Toutefois, au vu des mesures sanitaires très restrictives introduites dès cette fin d'année 2020, ils ont dû se résigner à fermer leurs portes pour un temps indéterminé. Nous leur apportons tout notre soutien en ces temps incertains pour qu'ils puissent sortir de cette situation délicate.

### CASINO

Un préavis pour la réhabilitation et transformation du Casino a été proposé et validé lors du Conseil général du 27 octobre 2020. Les échanges autour de ce projet ont donc pu démarrer en collaboration avec l'entreprise Farmwood et ce bâtiment, dans sa nouvelle version, verra le jour courant 2021.



### EGLISE

L'entretien courant a été maintenu. Toutefois, notre église a été peu sollicitée en 2020 et n'a bénéficié que du service minimum. Mme Marguerite Epars partage désormais la place de concierge avec Mme Cécile Cornet. Après 52 ans (!) aux bons soins de ce bâtiment, elle mérite largement de pouvoir déléguer une partie de ses tâches.

### BÂTIMENT DERRIÈRE L'ÉGLISE

Divers travaux d'isolation entre autres devaient avoir lieu cette année, mais ceux-ci ont dû être reportés au vu des mesures sanitaires en place.

### BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE ET FERME « MORAND »

La situation reste identique et l'entretien courant a été effectué.

## FERME DE COMMUNE

Comme pour les autres bâtiments communaux, l'entretien courant a été effectué.

## FOUR COMMUNAL

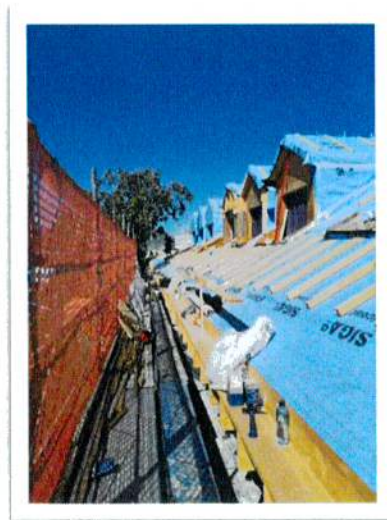
Quelques travaux d'entretien ont été nécessaires, particulièrement dans la cuisine. Le lave-vaisselle a été changé et l'armoire se trouvant contre le mur du four a été renforcée ; celle-ci souffrait des hausses de températures touchant cette paroi lors des chauffages de notre four banal.

## MAISON ADAMINA

Tout projet lié à cette bâtisse reste encore en suspens du fait de la révision de notre PACom (plan d'aménagement communal).

## SALLE POLYVALENTE & TERRAIN MULTISPORTS

2020 : année de chantier ! La rénovation et l'assainissement de notre salle polyvalente a débuté en avril et s'est poursuivie tout au long de l'année ; ceci malgré les différentes mesures qui ont dû être mises en place au gré des vagues du Covid. La finalité du projet dans sa globalité avec la partie concernant le local des pompiers, verra le jour en 2022. Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra d'organiser son inauguration, ainsi que celle du nouveau Casino par la même occasion, la même année !



## URBANISME

Concernant la révision du PACom (Plan d'Aménagement Communal), les diverses oppositions et remarques formulées suite à la mise à l'enquête publique de 2019 ont donné lieu à plusieurs séances de conciliations en début d'année 2020. En raison des mesures COVID, la dernière séance s'est déroulée le 27 mai 2020.

A la suite de ces séances, des échanges ont eu lieu entre la DGTL (Direction Générale du Territoire et du Logement) et la Municipalité. Des modifications ont été demandées par certains propriétaires et apportées au projet. La DGTL a informé la Municipalité qu'une enquête complémentaire était nécessaire.

A la fin 2020, 11 personnes avaient maintenu leurs oppositions dont certaines pour les mêmes sujets ou oppositions collectives.

Pendant la durée de révision du PA, l'article 77 LATC autorise une commune à bloquer un projet qui ne serait pas en adéquation avec le futur PACom. La Municipalité a publié cet article dans la Feuille des avis officiels en 2017.

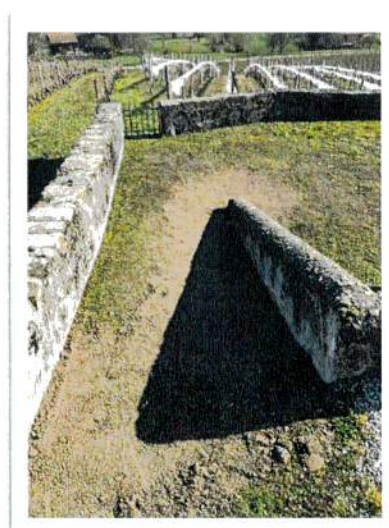
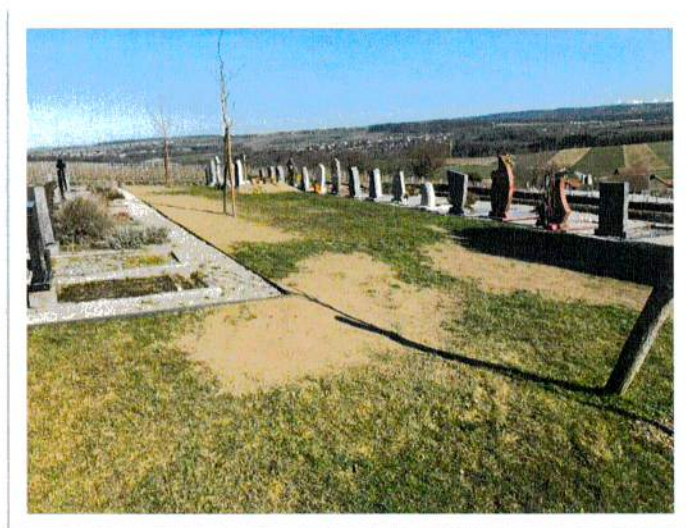
## POLICE DES CONSTRUCTIONS

Les dossiers de mise à l'enquête doivent être conformes au PGA en vigueur ainsi qu'au PACom mis à l'enquête en 2019, ce qui complexifie les analyses de projets. Les articles les plus restrictifs de ces règlements doivent être respectés. Cela a aussi un coût supplémentaire pour les propriétaires.

En 2020, la Municipalité a délivré 11 permis de construire, 20 autorisations municipales, 2 permis d'utiliser et 8 déclarations de conformité pour plaques professionnelles.

## DOMAINE, PARCS ET CIMETIÈRE

Quelques petits travaux ont été fait dans le cimetière par l'employé communal suite à un léger tassement de terrain, ceci pour éviter les chutes.

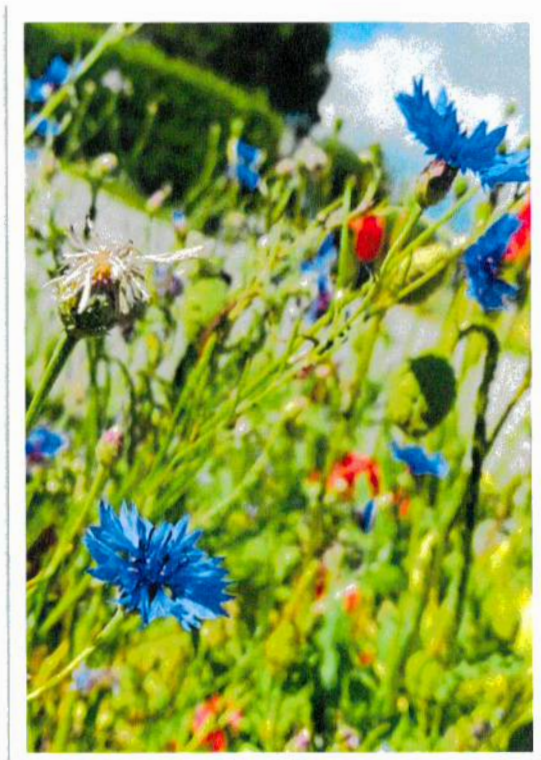


Lors de la réfection des chemins AF et suite à de fortes pluies, nous nous sommes aperçus que le drain en Bulle était bouché. Après travaux, l'évacuation des eaux pluviales se fait normalement.



## VOIRIE

L'entretien est effectué régulièrement et certains travaux sont confiés à des entreprises externes.





## SEVA

Le comité de direction s'est rencontré à 10 reprises pour différentes séances. Des tournées de contrôle ont lieu régulièrement. L'entretien, tant au niveau des routes, de l'éclairage public, de la zone ferroviaire ou des espaces vert et forêt, est assuré par des mandataires et contrôlé par le SEVA.

Nettoyage du bassin de rétention : avant/après



Fauchage de la Renouée du Japon



Pose d'un panneau didactique sur l'itinéraire national 5 au niveau du bassin de rétention.



## SIVA

Le comité de direction s'est réuni à 7 reprises. Les sujets principaux traités sont :

- la mise à l'enquête par les CFF d'une entrée ferroviaire nord à la gare / zone industrielle ;
- Etude par l'Etat du développement futur du site logistique de la zone industrielle ;
- Divers dossiers de mise à l'enquête ou travaux dans la zone.

## ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public nécessite un entretien régulier. Le nettoyage des luminaires ainsi que le remplacement des ampoules défectueuses font partie des tâches annuelles. La Municipalité est réactive dans ce domaine et compte également sur la population pour lui annoncer tout défaut visible. En 2020, la commune a fait les entretiens nécessaires des candélabres et des luminaires défectueux.

## PROTECTION CIVILE

La commune a la responsabilité d'entretenir l'abri PC qui se trouve sur son territoire. En 2020, aucun travail spécial n'a été réalisé. Les entretiens courants sont effectués par l'employé communal.

## EAUX, ÉPURATION

La commune assume la responsabilité de la distribution de l'eau, et de l'entretien du réseau dans le village. Elle a mandaté un concessionnaire, soit la Ville de Lausanne, pour remplir cette tâche sur le périmètre de la zone industrielle de la Plaine.

En 2020, des interventions sur le réseau d'eau, liées à des fuites en Pontou sont à signaler. Les travaux de réparation ont été effectués le plus rapidement possible. Tout a été entrepris pour minimiser au maximum l'impact sur les habitants du quartier concerné.

Des travaux d'entretien ont été entrepris au réservoir pour le maintenir aux normes actuelles et réduire les risques identifiés. Néanmoins la structure du réservoir est vieillissante et une solution durable devra être trouvée dans les années à venir.

Un manuel d'autocontrôle de la distribution de l'eau potable de la zone village a été développé en 2019 et mis en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'autocontrôle a été effectué avec succès en 2020 par l'entreprise Salm SA. L'autocontrôle du réseau et le maintien des infrastructures liées à l'eau potable, ont permis à la commune d'Aclens de se préparer au mieux à un audit des services du Canton annoncé au début de l'année 2021.

En matière d'épuration, une grande partie des tâches liées à cette activité (la STEP, les collecteurs intercommunaux) a été déléguée par la commune à une association intercommunale, l'AIEV. La commune organise un contrôle régulier des collecteurs communaux. En 2020, un curage et un contrôle caméra ont été effectués dans une zone du village. Un préavis pour l'entretien d'une partie des infrastructures liées au réseau des eaux usées dans le village a été validé par le Conseil Général en décembre 2020.

En 2019, la commune a développé et soumis au Conseil général un nouveau règlement sur les eaux claires et eaux usées, ceci afin de se mettre en règle avec les dispositions légales et techniques en vigueur. Le préavis concernant ce nouveau règlement a été validé lors de la séance du Conseil Général du 8 octobre 2019 et il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'administration a utilisé l'année 2020 pour faire les changements comptables nécessaires à la mise en place du nouveau système de taxation et préparer la facturation, qui a été envoyée au début 2021.

## SOCIAL

L'Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) dont fait partie Aclens, regroupe la gestion de plusieurs services : l'Accueil Familial de Jour (AFJ), le réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA), le Centre Social Régional (CSR), les Assurances Sociales (AAS) et le Centre Régional de Décision (CRD) qui font partie des buts et prises en charge. Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.arasmac.ch](http://www.arasmac.ch).



## CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité d'Aclens vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante

### LE CONSEIL GENERAL D'ACLENS

- vu le rapport de gestion 2020 ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

#### DECIDE:

- 1. d'adopter le présent rapport tel que présenté**
- 2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2020.**

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2020.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Sylvie Ciana



La Secrétaire



Maryline Riedo